

L'amphi Effervescent

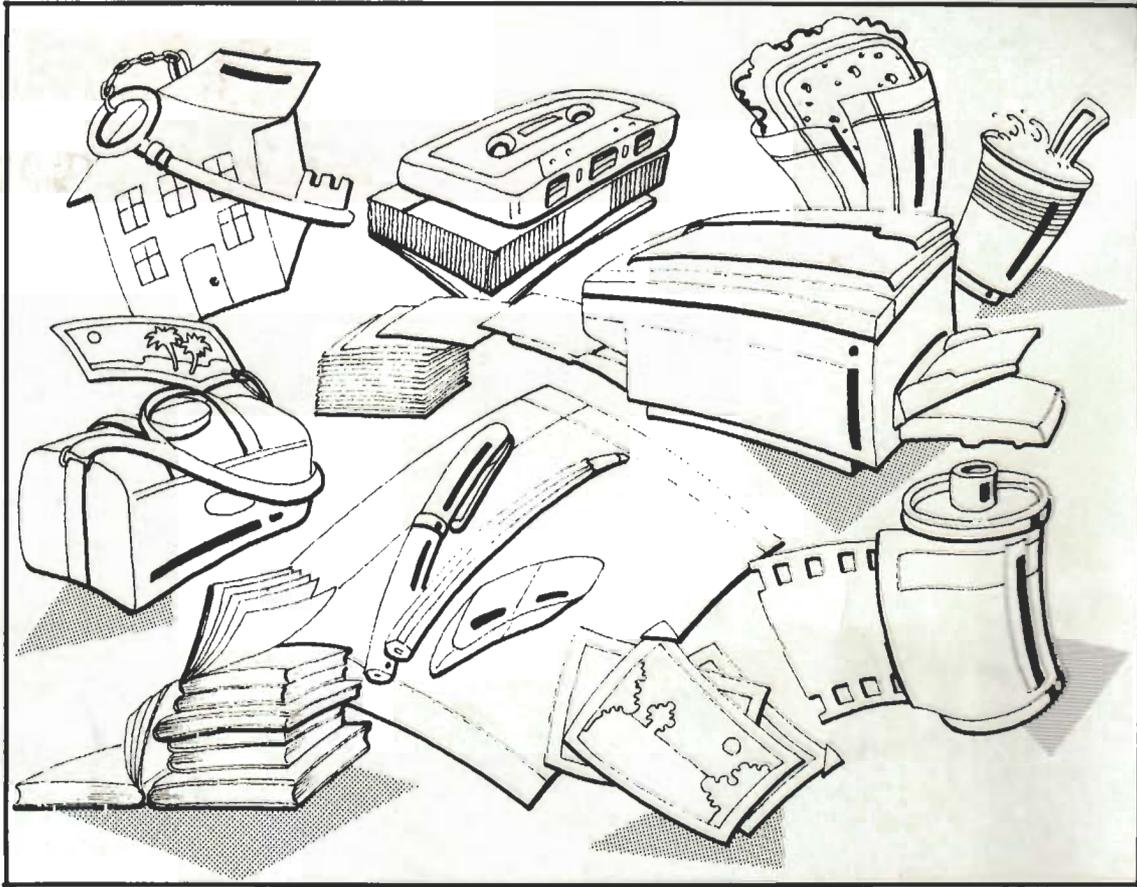


- Manifestation d'octobre 1987 sur le Budget, organisée par l'UGESE-UNEF -

GUIDE DE L'ÉTUDIANT STÉPHANOIS

Edité par l'UGESE-UNEF et ses élus

CERCOOPE



LES SERVICES ÉTUDIANT

PAPETERIE - INFORMATION - PHOTOCOPIES
TIRAGES - THÈSES - MÉMOIRES
COOPÉRATIVES - CINÉMA - CONCERTS...

A Saint-Etienne 2 adresses :

Faculté de Lettres : 2, rue Tréfilerie Tél. : 77 42 16 27.

Faculté de Sciences : 25, rue Docteur Paul Michelon

CERCOOPE / 8 rue Volney / 69008 LYON - Tél. 78 74 89 08.

présenta G.

Bonjour,

Tu viens t'inscrire à l'université, l'UGESE-UNEF, les élus "solidarité étudiante" et ce guide sont Présents Pour t'aider tout au long de cette année.

Obtenir un diplôme de l'enseignement supérieur est aujourd'hui décisif.

Mais de nombreux obstacles vont se Présenter : Problèmes financiers et administratifs, dispositifs arbitraires et sélectifs sont mis en Place un Peu de Partout.

L'UGESE-UNEF est là avec toi Pour faire respecter tes droits, Pour te Permettre d'étudier dans de bonnes conditions et t'aider à tout moment en cas de difficultés.

Aujourd'hui, étudier dans de bonnes conditions n'est Pas chose facile à l'université de St E. Puisque Pour 5500 étudiants étudient dans des locaux non réglementaires (les locaux de Tréfilerie ne remplissent Pas les normes ministérielles). Il est donc Primordial d'OBTENIR la construction de ce 2ème site Tréfilerie.

Face à cette situation la Pire des choses est de rester isolé. Etre organisé Pour être Plus efficace, Plus fort et Pour gagner le 9a9e de notre réussite. Les derniers mouvements étudiants sont là Pour le Prouver.

Tu as des droits d'étudiants, défends les avec l'association UNEF de ton UFR ou de ton IUT.

Bonne Année Universitaire.

Stéphanie Badiou

Rédactrice en chef de l'Amphi Effervescent
Etudiante en 3e A. d'Arts Plastiques

Sommaire

Editorial	3
Les Filières d'Etude	
IUT	4
Sciences	6
Médecine	8
Lettres langues sc. humaines	9
Droit sc. éco. aes	12
Musique-arts Plastiques	14
Prépa écoles BTS	15
Fonctionnement de l'université	16
Les bourses	18
Cités U. et restaus U.	19
Les mutuelles	22
Les étudiants salariés	23
Les étudiants étrangers	24
Les assoc. UNEF et les coops	25
Bilan 87-88 à St-Etienne	26
Lexique et Plan de St-Et.	29

L'INSTITUT UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE

28 avenue Léon Jouhaux
42023 St-Etienne cedex 2

Un IUT a pour vocation la formation de techniciens directement aptes à travailler en entreprise. La formation, sanctionnée par le Diplôme Universitaire de Technologie (DUT) dure 2 ans. Mais les titulaires du diplôme essaient de plus en plus de poursuivre leurs études en licence, Maîtrise Scientifique et Technique (MST) ou écoles diverses car il devient de plus en plus difficile de trouver un travail dans sa branche et rémunéré au niveau Bac+2 avec le DUT.

Le DUT est attribué selon le système de la notation continue. Il n'y a pas d'examen final, comme en BTS, mais 2 partiels et une série de devoirs dans chaque matière tout au long de l'année. Les notes de Travaux Dirigés (TD) entrent aussi en compte.

Formation sélective, on entre à l'IUT en présentant un dossier d'inscription. En moyenne, il est accepté 1 étudiant sur 10 demandes. On ne peut redoubler qu'une seule fois.

L'IUT de St-Etienne est divisé en 5 départements (dpt), chacun d'eux formant à un DUT bien précis. Il y a :

- le dpt Genie Electrique Informatique Industrielle. On y entre avec les bac C,D,E,F2,F3. Poursuite d'études : Faculté de Sciences, MST, licence télécommunication, écoles d'ingénieurs, Conservatoire National des arts et métiers.

- le dpt Genie Mécanique et Productique. Bac C,D,E,F1,F2,F3,F5,F10. Poursuite d'études : Maîtrise de mécanique, écoles d'ingénieurs, CNAM.

- le dpt Mesures Physiques. Bac C,D,E,F2,F3,F5,F6. Poursuite d'études : Fac de sciences, CNAM, écoles d'ingénieurs.

- le dpt Techniques de Commercialisations. Tout bac. Poursuite d'études : Faculté de Droit, Sce Eco, Ecoles de commerces.

- le dpt Gestion des Entreprises et des Administrations. Tout bac. Poursuite d'études : Faculté de droit, Sce Eco, MST Comptable et Financière, Maîtrise Informatique, Maîtrise de Gestion.

De nombreuses luttes ont été menées par l'association UNEF de l'IUT. En tout 1er lieu, le mouvement de Nov-Déc contre la loi Devaquet. Bien que l'administration de certains dpts, comme Tech. de Co., est voulu pousser les étudiants à aller en cours, tous les dpts on fait grève. Avec le comité de lutte, les étudiants de l'IUT ont été à l'origine et ont organisé la chaîne humaine qui a traversé St-Etienne de Bellevue à la Préfecture.

Lors des dernières élections étudiantes, la liste de

L'UGESE-UNEF a remporté tous les sièges. Nos élus ont gagné que l'administration consulte les étudiants sur les heures d'ouverture de la bibliothèque de l'IUT, qui était fermée au moment où les étudiants en avaient le plus besoin. Cette consultation a débouché sur un nouveau planning d'ouverture correspondant mieux aux besoins des étudiants. Mais de nombreuses autres choses sont à gagner :

- la suppression des 50 F par dossier. Pour s'inscrire, un candidat à l'entrée de l'IUT doit acheter son dossier 50 F. Ces 50 F ne lui sont jamais remboursés, même s'il est refusé. Ce racket, mis en place par l'administration, correspond à une hausse déguisée des Droits d'Inscription totalement illégale (les DI sont fixés par l'état, et non par les universités). Il faut exiger la suppression du paiement des dossiers (l'IUT est la seule composante de l'université à faire payer ses dossiers) et obtenir le remboursement pour les étudiants nouvellement inscrits.

- des élus étudiants présents aux jurys de fin d'année. Les jurys de fin d'année, composés de professeurs, se prononcent en 1ère A sur le passage en 2ème A et en 2ème A sur l'obtention du DUT. Pourtant, la logique qui amène à refuser ou à attribuer le DUT à un étudiant continue à nous échapper ! (Un étudiant avec 8,5 de moyenne peut avoir le DUT, tandis qu'un autre avec 9,5 ne l'aura pas ! Bonjour l'attribution à la tête !). Pour lutter contre ces manœuvres, pour connaître ce qui se passe réellement dans ces jurys, la présence d'un élu étudiant est indispensable, ne serait-ce qu'à titre consultatif.

- La conversion du MDRE (Management du Développement des Activités Economiques, ce nom pompeux franco-américano-anglais montre qu'hélas, l'IUT joue plus aujourd'hui sur le look que sur le contenu réel des études) en diplôme d'état. Le MDRE est un diplôme créé par l'IUT de St-Etienne qui donne, soi-disant, après le DUT, le niveau bac+3. Il n'en est rien. Le MDRE n'est pas un diplôme reconnu par l'état, c'est un diplôme local avec tous ce que cela comporte :

* Droits d'inscription prohibitifs (1200 F hors mutuel et sécu).

* Un étudiant en MDRE n'a pas droit aux bourses !!

* Le MDRE n'est pas reconnu dans les conventions collectives, il ne donne donc pas droit à un salaire supérieur au DUT, ne donne pas de poste hiérarchiquement plus élevé.

* Le MDRE est connu par un cercle très restreint d'entreprise de la région stéphanoise. Il est impossible de faire valoir ce "diplôme" à un employeur de Lyon ou de Paris par exemple. Or, aujourd'hui, les entreprises de la Loire ne sont pas, et de loin, des grosses pourvoyeuses d'emplois !

Le MDRE n'est donc ni plus ni moins qu'un diplôme type Devaquet, local et non national, reconnu par personne, destiné à encaisser l'argent des étudiants sans leur donner de formation véritable. Il faut exiger la transformation du MDRE en Maîtrise Scientifique et Technique, Maîtrise Informatique, ou tout autres diplômes bac +3 ou bac +4 nationaux qui font cruellement défaut à St-Etienne.

UFR DE SCIENCES

23 rue du Docteur Paul Michelon
Tél : 77.42.15.00
directeur : M Cachard

PARCOURS DE L'ETUDIANT DE SCIENCES

- Accueil : la 1ère semaine tu choisiras entre :

- * DEUG A : Math, Physique, chimie
- * DEUG B : Biologie, géologie

- trimestre d'orientation (en fait à peu près 2 mois)

Pendant ces deux mois tu pourras suivre un tronc commun dans la section A ou B que tu auras choisi.

- examen d'orientation qui te permettra de "choisir" selon tes notes la filière que tu vas suivre. Dans chaque DEUG tu as 2 possibilités :

* DEUG A : Sciences Pour l'Ingénieur Math Physique chimie. enseignement tourné plutôt vers l'application
Sciences fondamentales : Math., Physiques;
c'est un enseignement plus théorique.

* DEUG B : Sciences biologiques et géologiques; enseignement général
Sciences de l'environnement; enseignement plutôt tourné vers l'application.

Après avoir obtenu ton DEUG tu pourras suivre un 2ème cycle. A St Etienne un manque chronique de 2ème cycle se fait sentir : seuls les mathématiciens peuvent suivre un 2ème cycle (licence de Math). Les autres -Biologistes, Géologues, Physiciens- doivent aller ailleurs (généralement à Lyon). Des 2ème cycle avec recrutement national et sélection à l'entrée sont aussi présents sur la fac de Sciences : Licence de télécommunication, MST TPI et MST TTMP.

L'ASSOCIATION, LE FOYER

Pour t'informer, t'aider à agir, l'association est là. Tu pourras nous contacter au foyer.

A quoi sert l'association ?

Elle a été créée pour qu'un lieu de vie continu à exister sur la fac (le foyer, sans l'action massive des étudiants en

86-87 aurait été transformé en salle de cours), Pour améliorer nos conditions d'études et de vie, Pour rompre l'isolement à la fac. Ainsi l'année dernière l'association UNEF a obtenu la gratuité de la demande de dossier en MST et DEA : l'administration voulait faire payer 80 F Par dossier Pour les 700 candidats concernés. Cette victoire a été obtenue grâce à des centaines de signatures et l'action efficace des élus UNEF aux conseils de Sciences et d'Administration. Le rôle de l'association UNEF est de construire à tout moment le rassemblement des étudiants sur des Problèmes concernant nos conditions d'étude.

Animation de la fac :

L'association organise des brinques, vend des Petits Pains; tu Peux venir à tout moment te détendre ou discuter au foyer. De Plus en collaboration avec la cercoopE un service de PaPeterie et de Photocopies est assuré au foyer.

Rôle des élus :

Au conseil d'UFR siègent des élus de l'association (voir article sur le fonctionnement de l'université), ils sont là Pour t'aider à régler tes Problèmes, à coordonner l'action et les revendications des étudiants auprès de l'administration. N'hésites Pas à les contacter au foyer Pour leur demander tout renseignement ou Pour décider ensemble de l'action à suivre Pour agir face à tel ou tel Problème.

PRÊTS ÉTUDES

(Intérêt 8 % TEG hors assurance)

**Vous cherchez à financer vos
ÉTUDES SUPÉRIEURES**

**Avec un PRÊT ÉTUDES du CRÉDIT MUTUEL,
donnez-vous toutes les chances de réussir
votre vie professionnelle**

venez vous renseigner au :

CRÉDIT MUTUEL

27, rue de la Résistance - Saint-Etienne

Tél. : 77 32 21 17.

FACULTE DE MEDECINE

Cycle des études :

1ère année : PCEM 1. Les différentes matières enseignées sont l'Anatomie, la biochimie, l'Histologie, l'Embryologie, la Physiologie, la biophysique et les Maths. En fin de PCEM 1 les étudiants peuvent soit Poursuivre des études médicales (PCEM 2), soit des études dentaires à Lyon 1.

2ème année : PCEM 2. Les matières du PCEM 1 sont reprises en 2ème année avec celle d'Economie Médicale et d'initiation au stage d'infirmier.

Le 2ème cycle s'effectue en 4 ans : DCEM 1 (enseignement bioclinique général et initiation à la Pathologie médico-chirurgicale), DCEM 2 (Pneumologie et cardiologie...), DCEM 3 (neurologie et pédiatrie...), DCEM 4 (Psychiatrie et thérapeutique...).

Pour le 3ème cycle, les étudiants ont la Possibilité de Passer Pendant 2 ans de suite le concours d'internat débouchant alors soit sur la médecine spécialisée soit sur la santé Publique ou la Possibilité de suivre un DES (Diplôme d'Etudes Spécialisées) en médecine générale.

L'ASSOCIATION UNEF :

Elle est dirigée Par un bureau élu Par ses adhérents et Permet de coordonner, de donner à chaque étudiant les moyens de Prendre sa Place dans l'association et dans la fac, d'intervenir sur toutes ses Préoccupations. Elle organise l'information en éditant le courrier à ses adhérents.

L'association Permet de RASSEMBLER SANS RESTRICTION tous les intéressés, de débattre et d'élaborer des Propositions et d'agir Pour gagner des revendications. L'Association est tant le syndicalisme qui Permet de se défendre que de Pouvoir se rendre des services ou de se divertir: l'entraide entre étudiants Pour les cours, l'achat groupé de livres, des sorties ski, des conférences sur divers sujets (Paix, aPartheid...), des brinques, créant ainsi sur notre faculté un PôLe de vie.

radio 2

LOCATION VENTE
SONORISATION
JEUX DE LUMIERE

155, R. ANTOINE DURAFOUR
42100 SAINT-ETIENNE
TEL. : 77 37 32 83.

FACULTE DE LETTRES, LANGUES ET SCIENCES HUMAINES

Pour toi qui arrives à la Fac ou Pour toi qui te réinscris, l'Association de Lettres a fait ce dossier à ton intention afin que tu puisses avoir des points de repères pour faire de cette année à venir une réussite sur tous les points. Voici pour t'éclairer les différents départements assurés par la fac de Lettres de Saint-Etienne.

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
Lettres modernes	x	x	x	x	x	x	x	x
Lettres classiques	x	x	x	x	x		x	x
Anglais	x	x	x	x	x			
Allemand	x	x	x	x	x			
Espagnol	x	x	x	x	x			
Italien	x	x	x	x	x			
Histoire	x	x	x	x	x	x	x	
Géographie	x	x	x	x	x	x	x	

- | | |
|------------------|------------------|
| (1) : 1ère année | (5) : CAPES |
| (2) : 2ème année | (6) : Agrégation |
| (3) : Licence | (7) : DEA |
| (4) : Maîtrise | (8) : Doctorat |

Principales matières des différents départements :

GEOGRAPHIE : tronc commun avec histoire en 1ère et 2ème année, géographie régionale (1ère, 2ème et 3ème année), statistiques et langue vivante (1ère et 2ème année), géographie urbaine (1ère A.) .

HISTOIRE :
 - 3 filières : A : Classique (Pour enseignement) ; B : Histoire de l'Art (Pour carrières dans le domaine de l'art) et C : Histoire et activités culturelles (Pour carrières de l'édition et de la communication).
 - tronc commun avec les géographes (1ère et 2ème A.), histoire ancienne, médiévale et méthodologie historique en 1ère A. ; histoire moderne et contemporaine en 2ème A.

ITALIEN : civilisation et littérature italienne (1ère, 2ème et 3ème A.), langue italienne contemporaine (1ère et 2ème A. et possibilité pour la 3ème A.), et linguistique italienne en 2ème et 3ème A.

ALLEMAND : grammaire et phonétique (1ère et 2ème A.), thèmes-versions (1ère A.), initiation à la civilisation et à la littérature (2ème et 3ème A.).

ANGLAIS : Phonétique (1ère A.), grammaire (1ère et 2ème

A.), traductions (1e et 2e A.), civilisation (1e et 3e A.), langues (1e, 2e et 3e A.)

LETTRES CLASSIQUES ET LETTRES MODERNES :

- tronc commun (1e et 2e A.), littérature et grammaire françaises
- lettres modernes : littérature comparée, langues vivantes et latin (1e et 2e A.)
- lettres classiques : langues latine et grecque, littératures latine et grecque (1e et 2e A.)

ESPAGNOL : langues, civilisation et littérature (1e, 2e et 3 A.)

LANGUES ETRANGERES APPLIQUEES (LEA) : Anglais ; Allemand ou espagnol ou italien et 1 langue

Les départements LEA et AES constituent la faculté "gestion, administration langues étrangères appliquées (GALEA). Il est question de modifier cette faculté: AES viendrait renforcer la faculté de Droit-Sciences Economiques tandis que LEA irait à la Fac d'ACP ou de Lettres Langues et Sciences Humaines.

Concernant l'examen d'entrée en LEA celui-ci n'a pas de sens et est illégal. En effet, la loi SAVARY indique que le Bac est le 1er diplôme universitaire et qu'il permet l'accès dans n'importe quelle filière de 1er cycle universitaire. Cette Pré-sélection que voulait légaliser la loi Devaquet est justifiée par l'administration comme moyen d'éviter les échecs. Mais la cause véritable de l'échec n'est pas le niveau soi-disant faible des étudiants mais le manque crucial de moyens financiers et techniques et de Postes de Professeurs. Par conséquent, nous ne pouvons pas accepter la mise en pratique de la loi que nous avons rejetée massivement en Novembre-Décembre 1986. IL FAUT BOYCOTTER L'EXAMEN D'ENTREE EN LEA ET OBTENIR LES 30 MILLIONS NECESSAIRES A LA CONSTRUCTION DU 2EME SITE TREFILERIE (Cf. dossier : bilan 87-88).

L'ADMINISTRATION :

- M. Argout : doyen de la fac, il est le Président de la fac de Lettres.
- Tu peux contacter pour des problèmes pédagogiques le bureau de la scolarité dans l'enceinte du hall à gauche. Demander la responsable Mme Charaise.
- Pour des questions d'intendance et de gestion tu peux voir Mme Hartman la responsable administrative. Elle s'occupe des secteurs suivants : L'équipe technique, la gestion financière, la reprographie et la cartographie.
- Pour des questions concernant l'enseignement et l'administration générale : tes droits à l'université, les emplois du temps, les différents conseils et les élections, contacts M. Sabatier.

Elle est dirigée par un bureau élu par ses adhérents et permet de coordonner, de donner à chaque étudiant les moyens de prendre sa place dans l'association et dans la fac, d'intervenir sur toutes ses préoccupations. Elle organise l'information en éditant le courrier à ses adhérents. Active, l'Association de Lettres a gagné durant l'année 87-88 les revendications suivantes :

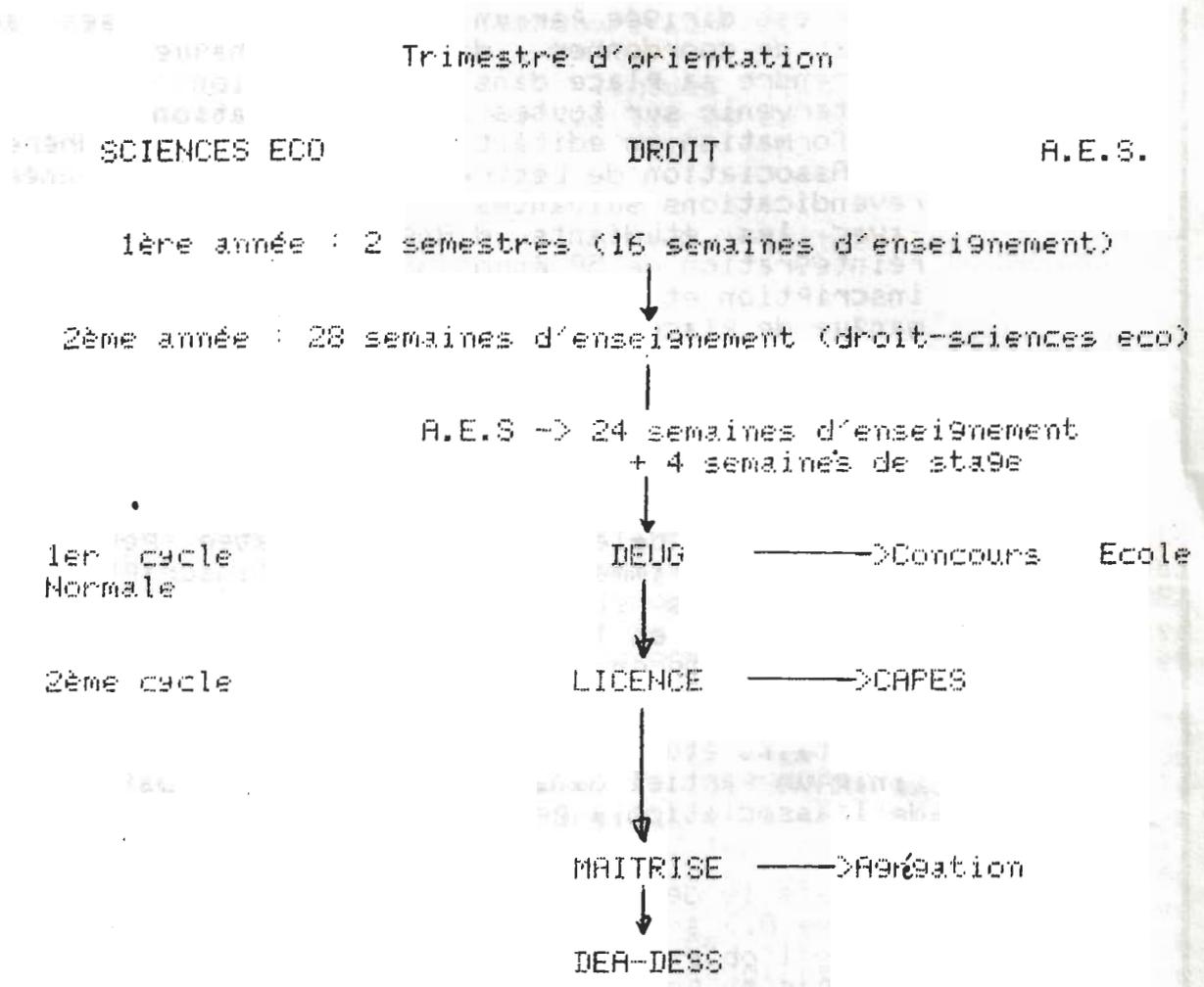
- avec les étudiants d'Anglais le A. elle gagne la réintégration de 50 étudiants (sur 200) qui avaient payé leur inscription et à qui l'on refusait de participer aux T.D par manque de place.

- Une délégation désignée par 200 étudiants en grève des départements Espagnol 1e A., Allemand 2e A., Italien 1e A., Anglais 2e A., LEA 2e A., est reçue par le vice-président, M Bessenay. La délégation est mandatée pour obtenir : le remboursement immédiat des droits d'inscriptions avancés par les boursiers stéphanois et toujours pas remboursé en Décembre 1987 et le versement des bourses au mois prévu et non pas 2 mois en retard.

- Certains étudiants d'anglais par manque de places ont du finir un partiel dans le couloir. La riposte des étudiants et de l'association a permis l'annulation de la note.

- Depuis le début de l'année les étudiants d'espagnol (1ère et 2ème A.) s'organisent. Tracts et pétitions circulent pour exiger l'obtention d'un laboratoire de langue, seule filière à ne pas en posséder. Voté à la majorité "pour" par les étudiants de première année ce labo semble être superficiel aux yeux des professeurs de cet enseignement. Cet argument est fallacieux. En effet face au désengagement de l'Etat certains ont décidé de s'y adapter. C'est une fausse solution ! Alors que la faculté de Lettres ne remplit même pas les conditions de sécurité ministérielles (on a 1,7 mètres carrés au lieu des 3 mètres carrés réglementaires) la solution valable est d'exiger le réengagement de l'Etat. Valade vient de céder 1,5 millions de crédits d'études pour la construction du 2ème site Tréfilerieil s'agit maintenant d'obtenir les 30 millions nécessaires à sa réalisation.

L'association permet de RASSEMBLER SANS RESTRICTION tous les intéressés, de débattre et d'élaborer des propositions et d'agir pour gagner des revendications. L'Association est tant le syndicalisme qui permet de se défendre que de pouvoir se rendre des services ou de se divertir: l'entraide entre étudiants pour les cours, l'achat groupé de livres, des sorties ski, des conférences sur divers sujets (Paix, Apartheid...), des brinsues, créant ainsi sur notre faculté un pôle de vie.



-Le trimestre d'orientation a Pour objectifs :

- * d'acquérir des connaissances de base en matière économique, juridique et technique.
- * d'acquérir les méthodes de travail utilisées dans l'enseignement supérieur
- * d'affiner les choix d'études entre les 3 filières Proposées Par les facultés de Droit, Sciences Eco et GALEA.

- Le DEUG AES est une formation Pluridisciplinaire de deux ans. Elle PréPare soit à la Poursuite d'études universitaires de 2ème cycle (adm. Publique, adm. et Gestion des entreprises...), soit à l'insertion Professionnelle dans la fonction Publique (concours administratifs) ou dans les entreprises ou les organisations Privées.

- A la suite du DEUG AES, il est Possible de faire une licence en Droit ou une licence Sciences Eco. L'entrée en Licence se fait sur examen du dossier d'inscription.

Elle est dirigée Par un bureau élu Par ses adhérents et Permet de coordonner , de donner à chaque étudiant les moyens de Prendre sa Place dans l'association et dans la fac , d'intervenir sur toutes ses Préoccupations . Elle organise l'information en éditant le courrier à ses adhérents .

Cette année, nous avons organisé l'achat groupé de livres, consulté les étudiants Pour qu'ils donnent leur avis sur le contenu et l'efficacité du trimestre d'orientation commun en discussion alors lors des conseils, organisé des manifs Pour exiger le réengagement financier de l'état dans nos études et créé un Pôle de vie à la fac (débat, brinques, sortie ski...) afin de renforcer la solidarité entre étudiants.

L'association Permet de RASSEMBLER SANS RESTRICTION tous les intéressés , de débattre et d'élaborer des Propositions et d'agir Pour gagner des revendications .L'Association est tant le syndicalisme qui Permet de se défendre que de Pouvoir se rendre des services ou de se divertir:l'entraide entre étudiants Pour les cours , l'achat groupé de livres , des sorties ski , des conférences sur divers sujets (Paix , apartheid ...) , des brinques , créant ainsi sur notre faculté un Pôle de vie .

Prêts Etudiants
jusqu'à 80 000 Frs

Durée maximum **108** mois
dont 5 ans de différé possible

Taux 7,65%
hors A.D.I

 **CRÉDIT AGRICOLE**

LIBRAIRIE
PLAINE

LIBRAIRIE DE
L'UNIVERSITÉ

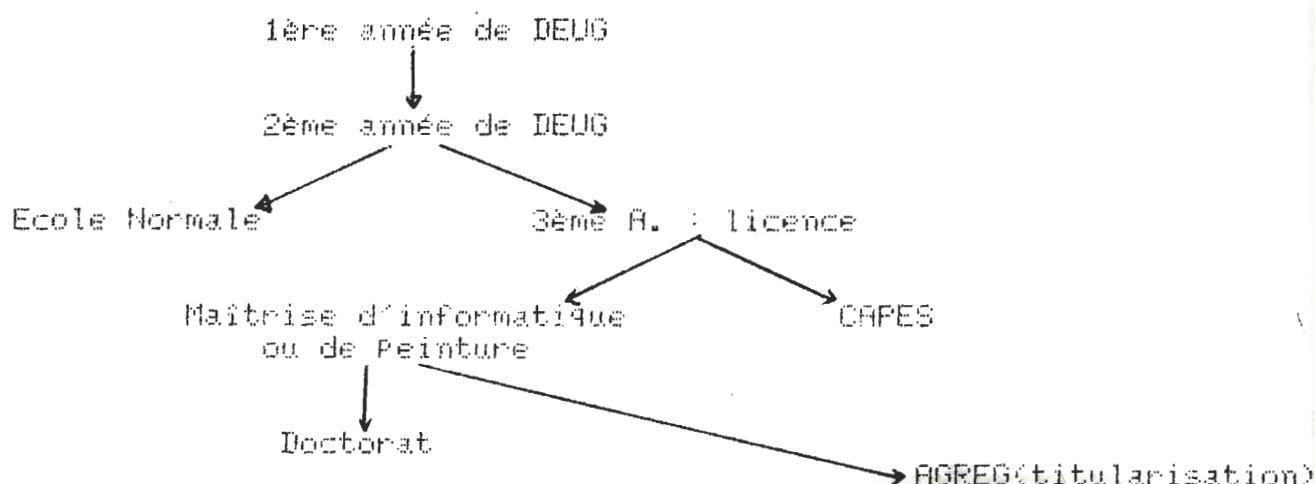
27 avenue de la Libération
SAINT-ETIENNE

MUSIQUE-ARTS PLASTIQUES

MUSIQUE

L'université de St Etienne n'assure que le 1er cycle des études musicales. Ainsi si l'on veut continuer après le DEUG d'éducation musicale il faut aller à Lyon, constituant ainsi un préjudice moral et financier pour les étudiants désireux de poursuivre leurs études. Les différentes matières enseignées sont : l'histoire de la musique, l'harmonie, le solfège, l'expression française et les langues.

ARTS PLASTIQUES



CAPES : Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement Secondaire

L'ASSOCIATION UNEF :

Elle est dirigée par un bureau élu par ses adhérents et permet de coordonner, de donner à chaque étudiant les moyens de prendre sa place dans l'association et dans la fac, d'intervenir sur toutes ses préoccupations. Elle organise l'information en éditant le courrier à ses adhérents.

L'association permet de RASSEMBLER SANS RESTRICTION tous les intéressés, de débattre et d'élaborer des propositions et d'agir pour gagner des revendications. L'association est tant le syndicalisme qui permet de se défendre que de pouvoir se rendre des services ou de se divertir : l'entraide entre étudiants pour les cours, l'achat groupé de livres, des sorties ski, des conférences sur divers sujets (Paix, Apartheid...), des brinques, créant ainsi sur notre faculté un pôle de vie.

Les étudiants d'arts plastiques se sont mis en grève en octobre 1987. En effet la situation était devenue intolérable : l'insalubrité des locaux était telle qu'un jour ils se sont retrouvés avec de l'eau dans les salles ! Ils sont allés manifester à la maison de l'université et ont obtenu de l'administration qu'ils puissent enfin étudier dans de bonnes conditions. Ainsi, les locaux à partir de 88-89 ne seront plus dans l'ancienne UER de Médecine à Baulier mais vers les Beaux-Arts.

PREPA - ECOLES

PREPA

Lycée d'Etat Claude Fauriel : 19 cours Hippolyte Sauzéat -
42022 St Etienne - Tél : 77.32.40.92.

Il propose une formation de Lettres supérieures, de classe Préparatoire à HEC, de Maths supérieures et de bio-maths supérieures. Le cycle des études se poursuit sur deux ans (1 an pour Prépa HEC).

Lycée technique d'Etat Etienne Mimard : 32 rue Etienne Mimard -
42021 St Etienne Tél : 77.25.14.83.

Il propose une formation de maths supérieures et de spéciales technologies (cycle d'étude : deux ans).

ECOLES

Ecole d'architecture de St E. : 1 rue Buisson - 42000 St
E. - 77.32.69.31.

Elle regroupe environ 270 étudiants répartis sur les cinq années d'études. Elle dépend du ministère de l'équipement, du logement, de l'aménagement du territoire et des transports.

Ecole d'infirmières : 1 rue de la Fenderie - 42402 St Chamond
- 77.22.07.15.

Il s'agit d'une formation d'infirmier(e)s (cycle des études : 3 ans).

Ecole nationale d'ingénieurs de St E. (ENISE) : 58 rue Jean
Parot - 42023 St E.

Cédex 02 - 77.25.71.40.

Cette formation prépare au diplôme d'ingénieur en génie mécanique ou en génie civil (cycle des études : 5 ans).

Ecole nationale supérieure des Mines de St E. (EMSE) : 158
cours Fauriel - 42023 St E. cedex - 77.42.01.23

L'école a pour mission de former des ingénieurs possédant des compétences scientifiques, techniques et générales, permettant d'exercer des fonctions de responsabilités (cycle des études : 3 ans).

Ecole normale d'instituteurs de la Loire (EN) : 90 rue de la
Richelandière 42023 St E. cedex 2 - 77.32.45.78

C'est une formation initiale (pédagogique et professionnelle) des instituteur(e)s enseignant dans les écoles publiques élémentaires et préélémentaires (cycle : 2 ans).

Ecole régionale des beaux-arts : 15 rue Henri Gonnard - 42000
St Et. - 77.32.50.76

Cette formation prépare au diplôme national supérieur d'expression plastique des départements : arts, communication visuelle et environnement (cycle d'étude : 5 ans) et à un diplôme municipal concernant le traitement plastique sur métaux (cycle des études : 3 ans). Ce dernier, étant un diplôme municipal, n'est reconnu qu'à St Etienne et donc ne comporte guère d'intérêt.

LE FONCTIONNEMENT DE L'UNIVERSITE

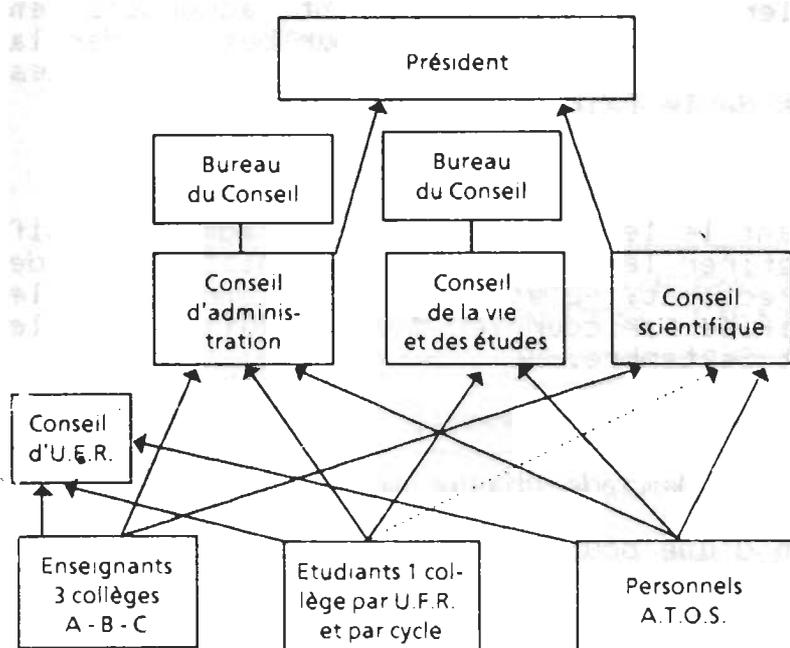
Les structures universitaires sont différentes selon les universités puisque toutes n'appliquent pas la loi Savary (Janvier 84 !). Certaines appliquent encore la loi Faure, d'autres ont un statut mixte. L'université de St-Etienne est régie selon la loi Savary (Cf. Guide 87-88 P 28).

Les élections aux conseils d'UFR et aux trois conseils de l'université (CA-CEVU-CS) ont lieu tous les deux ans. Les conseils d'UFR votent le budget de l'UFR, le régime d'examens, la Pédagogie. Le conseil scientifique Prépare les dossiers sur la recherche, les formations, la coopération entre les Universités, les contrats avec les entreprises, son avis n'est pas décisionnel. Le CEVU a compétence en matière Pédagogique, de lien avec le CLOUS, les examens, la vie culturelle, il est le garant des libertés Politiques et syndicales à l'université. Etant donné son champ d'action, on peut dire que c'est le conseil le plus proche des étudiants ; c'est dans ce conseil que la représentation étudiante est la plus forte : 25%. Mais ses avis sont ensuite soumis au Conseil d'Administration. C'est donc le Conseil d'Administration qui vote en dernier ressort sur toutes les questions, ses pouvoirs sont donc très étendus.

Ces conseils fonctionnent 3 commissions : la commission des finances qui établit et propose un budget au CA ; la commission disciplinaire qui examine le cas d'un étudiant qui "aurait commis une faute" et enfin la commission des statuts qui élabore ou modifie les statuts des UFR ou de l'IUT, modification qui sera ou non acceptée par le CA.

Dans tous ces conseils ou commissions, les élus UNEF <<Solidarité Etudiante>> (UGESE-UNEF) sont là pour te défendre. Mais dans ces conseils les élus étudiants ne sont qu'une minorité, ils siègent avec les Professeurs, le Personnel ATOS et des Personnalités extérieures (Mairie, Patrons...). Ainsi l'efficacité de ces élus dépend de l'action et de la mobilisation de tous les étudiants. Par exemple, face à la volonté de l'administration de faire payer 80 F de dossier aux étudiants de Sciences désirant faire une MST ou un DEA, les étudiants avec l'UGESE-UNEF se sont concertés, ont décidé de faire signer massivement des pétitions pour empêcher cette mesure discriminatoire. Grâce à cette action les élus de l'UGESE-UNEF (UNEF <<Solidarité Etudiante>>) ont réussi à annuler cette mesure ! Ce n'est qu'un exemple parmi tant d'autres ! Aussi, n'est pas peur de contacter tes élus, ils ne sont là que pour te représenter aux conseils et aider à ce que les revendications étudiantes soient enfin prises en compte.

2. La loi Savary



C.A. : Conseil d'Administration
 C.E.V.U. : Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire
 C.S. : Conseil Scientifique
 U.F.R. : Unité de Formation et de Recherche
 (remplace les U.E.R.)
 ---- Seulement les étudiants de 3^e cycle.

Les élus étudiants aux élections universitaires 87-88

CA : Ronan Kerrest (Sciences), Olivier Jouvenon (IUT),
Nathalie Lombardo (LLSH), Florence Philippon (GALEA)

CEVU : Stéphanie Badiou et Cécile Maignand (ADP), Valérie
Balley (GALEA), Florent Combe et Anne Marie Badol (LLSH),
Hervé Fayolle (Sciences), Alain Leydier et Yves Russier (IUT)

Conseil Scientifique : Jean Marin DesPrez

Conseils D'UFR :

LLSH 1^{er} collège : Nathalie Lombardo, Florent Combe,
Isabelle Zanker

LLSH 2^eme collège : Murielle Moreau, Corinne Alirand

Sc. Eco.-Droit : Marc Petit

IUT : Alain Leydier, Olivier Jouvenon, Yves Russier,
Thierry Bonnard, Hervé Murat

GALEA : Florence Philippon, Valérie Balley, Aïcha Kacemi

ADP : Stéphanie Badiou, Françoise Parand

Sciences 1^{er} collège : Ronan Kerrest, Frédéric Eynaud

Sciences 2^eme collège : Hervé Fayolle

LES BOURSES

Les bourses de 1er et 2ème cycle sont accordées en fonction de critères sociaux. La bourse a pour but d'aider la famille à assurer les frais d'études lorsque ses ressources ne lui permettent pas de le faire.

DEMANDE DE BOURSE :

Elle se fait avant le 1er Mai au service administratif de la Fac. Tu peux retirer le dossier à l'administration de l'université ou au rectorat. L'attribution conditionnelle d'une bourse est notifiée par courrier courant Juillet, elle est confirmée courant Septembre.

----- Pour le renouvellement d'une bourse :

Tu dois refaire une demande chaque année.

----- Pour le maintien d'une bourse en cas de redoublement :

Il faut faire une demande spécifique. Dans ce cas, il te faut remplir le dossier de demande de maintien de bourse et demander un rendez-vous avec une assistante sociale du CLOUS à la résidence universitaire de la Métare (service social du CLOUS : 77.25.14.62). Contactes aussi les élus UNEF qui t'aideront dans ta démarche.

MONTANT ET BAREME :

Les bourses sont attribuées selon 9 échelons qui dépendent du montant des ressources et du nombre de Points à charge additionnés. Pour déterminer ton montant, réfères-toi au guide national de l'UNEF.

Pourcentage d'étudiants boursiers

1977	1979	1981	1984	1986
9,6	9,5	13,0	11,0	9,5

SI TU NE PEUX PAS OBTENIR DE BOURSE, N'OUBLIE PAS DE DEMANDER A ETRE EXONERE DES DROITS D'INSCRIPTION

Alors que se développent de plus en plus les prêts bancaires étudiants, nous pensons que ce n'est pas aux étudiants à financer leurs études. La formation des cadres, techniciens, ingénieurs de demain est depuis toujours un enjeu national, c'est donc à l'état de financer nos études. Ainsi, il devient impératif que l'état se réengage dans l'aide sociale.

Le mouvement de Novembre-Décembre 1987 sur la nécessité du réengagement de l'état dans nos études a obligé Valade à augmenter de 10% le montant des bourses. L'actuel ministre de l'Education Nationale, Jospin, nous a promis de conserver cette hausse pour cette année. Mais cette mesure est insuffisante il faut DOUBLER LE NOMBRE DE BOURSIERS ET LE MONTANT DES BOURSES. Ce fut la grande revendication des étudiants l'année dernière tant dans les Assemblées Générales

locales qu'au Collectif de Liaison National. Cette mesure est impérative car bon nombre de jeunes ne peuvent suivre des études universitaires n'ayant pas de ressources financières suffisantes. C'est injuste et intolérable ! L'université n'est réservée ni à une élite ni à une classe privilégiée. Son but est d'accueillir le maximum de jeunes et de se donner les moyens nécessaires afin d'arriver à l'an 2000 à 2 millions d'étudiants (chiffre sur lequel tous les partis politiques sont d'accord, seul les moyens pour y arriver portent à divergences).

CITES UNIVERSITAIRES ET RESTAURANTS UNIVERSITAIRES

LA RESTAURATION UNIVERSITAIRE

Face à l'augmentation constante des prix des repas et à la dégradation de la qualité, il existe aujourd'hui une baisse de la fréquentation et une situation financière difficile pour les Restau-U.

Les propositions du ministère de l'éducation nationale étaient jusqu'alors de laisser une liberté de tarifs à ses CLOUS, de donner la gestion de certains restau-U à des organismes privés et d'augmenter le prix du ticket de RU. Mais, c'est pas de cette manière qu'on favorisera la fréquentation des restau-U.

L'UGESE-UNEF Propose :

* D'instaurer un prix réduit sur les repas de midi au profit des étudiants boursiers

* D'investir dans la qualité des repas et non pas dans des systèmes (Fast-food) qui ne correspondent pas à nos besoins

* De construire un véritable restau-U à Tréfilerie

car nous ne mangeons aujourd'hui que des plats réchauffés du RU de la Métare !

* De bloquer le prix du repas et de revenir à la parité état-étudiants.

PRIX DU TICKET

	1969	1975	1980	1982	1983	1984	1984	1985	1986
						Juin	Sept		
(1)	11,65	12,65	14,40	15,60	16,25	18,00	18,50	18,75	19,00
(2)	11,65	12,65	14,40	15,60	16,15	16,35	16,10	16,25	16,66

(1) : Prix du ticket (ce que paye l'étudiant pour un repas)

(2) : Part de l'état (ce que verse l'état pour un repas étudiant)

Chaque été, la hausse du ticket de Restau-U est décidée sans les étudiants. A la rentrée 83, la Parité étudiants-état est supprimée. En 1986, nous payons 9,00 F alors que l'état participe à hauteur de 6,66 F.

Adresses de Restau-U :

- Restaurant Universitaire de Tréfilerie : 2 rue Tréfilerie 42000
- Restaurant Universitaire de la Métare : 25 rue du docteur Paul Michelon Tél : 77.25.14.62

LE LOGEMENT ETUDIANT

Plusieurs Possibilités existent :

- Le logement en Cité-U
- Le logement chez un Particulier
- La location

Le logement en Cité-U

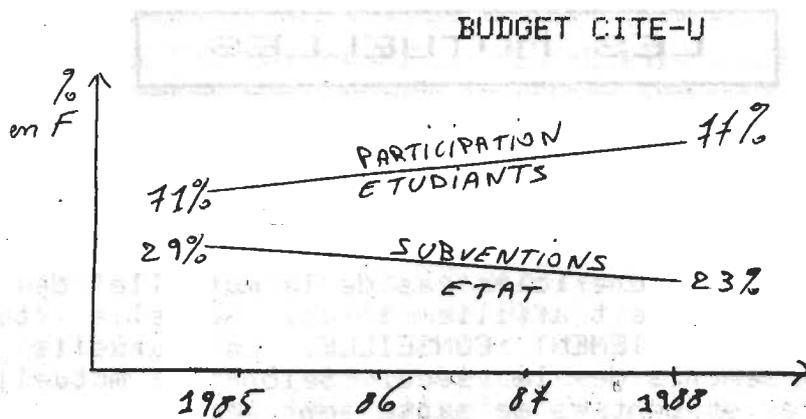
Le Prix des chambres en ville est Prohibitif. Si tu n'as pas la Possibilité de louer à Plusieurs un appartement disposant des A.P.L (ce qui est l'idéal), il te reste la solution de la Cité Universitaire. Mais les Places sont rares : il n'existe que 600 chambres Pour les 12000 étudiants stéphanois. Actuellement, les résidents de Plusieurs villes et la FRUF (Fédération des Résidences Universitaires de France) mènent une grève des loyers afin de refuser les hausses et d'obtenir des crédits supplémentaires Pour l'entretien et la construction de cité-U. EN EFFET, A ST-ETIENNE, NOUS AVONS BESOIN AU MINIMUM DE 600 CHAMBRES SUPPLEMENTAIRES.

Cités-U existantes :

- Résidence Universitaire de la Cotonne, 17 Bd Raoul Duval 42023. Tél : 77.57.30.14
- Résidence Universitaire de la Métare, 25 rue du Docteur Paul Michelon 42023. Tél : 77.25.14.62

Les dossiers d'admission sont à retirer au CLOUS de St-Etienne, dès Mars et à remettre en Mai. Les critères d'admission sont : la situation sociale des Parents, la Priorité aux boursiers et l'éloignement du domicile familial +50 km. L'âge limite est de 26 ans (35 Pour les étrangers) et Pour une réadmission il faut Justifier d'un succès universitaire tout les 2 ans.

L'admission est Prononcée Par la commission d'admission en Cité dans laquelle siège des élus de l'UNEF. N'HESITES PAS A LES CONTACTER !



Le logement en ville

Si tu n'as pas obtenu de chambre en Cité-U, recherche une place dans un foyer étudiant (Maison des Elèves : 77.25.13.20 ; Foyer de la Bâtie : 77.74.10.42) Ou sinon, contactes le CLOUS qui propose des logements chez des Particuliers à des Prix intéressants.

Tu Peux bénéficier de différentes aides au logement :

* Aide Personnalisée au Logement (APL) : attribuée au locataire d'un logement conventionné

* allocation de logement à caractère social : Pour les jeunes de moins de 25 ans, salariés (120 heures/mois ou 200 heures/trimestres)

* allocation de logement familiale : Pour les jeunes ménages de moins de 5 ans

Il est Préférable d'avoir un bail écrit. Pour connaître tes droits et te défendre, contactes les associations de locataires (Confédération Nationale du Logement 77.33.10.07, rue André Malraux à St-Etienne). De Plus, n'oublie pas de souscrire un contrat d'assurance.



**Réussite aux exams
garantie**

Discothèque, 7 rue Francis Garnier, St-Etienne, Tél. : (77) 33.42.59

LES MUTUELLES

Etre bien couvert nécessite d'être affilié à une mutuelle.

Si tu ne bénéficies Pas de la mutuelle de tes Parents, es-tu obligé de t'affilier à une mutuelle étudiante? NON, mais c'est FORTEMENT CONSEILLE. La mutuelle complète les remboursements de la sécu. Selon la mutuelle, Plusieurs services et centres de santé sont accessibles aux étudiants (tiers Payant dans les Pharmacies).

Les mutuelles des Parents. Dans un certain nombre de cas, les étudiants Peuvent bénéficier, à un tarif Préférentiel, des services de la mutuelle de leurs Parents (M.G.E.N., mutuelle des cheminots...); les Prestations sont souvent intéressantes.

LA SMERRA : société mutualiste étudiante au niveau Rhône-ALPES. Créée en 1970 Pour concurrencer la MNEF dans le but de diviser le mouvement mutualiste étudiant, c'est une mutuelle Privée dont la Gestion est opaque et dont le souci est de faire le maximum de Profit sur le dos des étudiants.

La Mutuelle Nationale Jeunes (MNJ). Dernière-née, elle sera Présente sur les chaînes d'inscription à la rentrée 88-89. Cette mutuelle a la Particularité de s'adresser à tous les Jeunes, y compris les étudiants. Sa démarche, outre la Gestion du complément de remboursement à la sécu, est de favoriser l'accès des Jeunes à différentes Prestations (micro-informatique, loisirs, coops...).

La MNEF (Mutuelle Nationale des Etudiants de France). C'est la Principale mutuelle étudiante. Créée en 1948 Par l'UNEF Pour améliorer notre couverture sociale, elle gère la sécurité sociale étudiante. Aujourd'hui, elle Pratique des cotisations à Plusieurs vitesses, qui ne la différencie Pas de la SMERRA et de la MNJ, en refusant de favoriser l'accès à la santé Pour tous Par le tarif unique de cotisation. Cotisation 88-89 : 3 vitesses : 1200 F, 500 F, 85 F. Son fonction nement démocratique en Principe est entaché Par les nombreuses irrégularités lors des dernières élections, qui ont conduit à ce que seule la liste du bureau sortant Puisse être Présentée, l'UGESE-UNEF appelant au boycott et à l'organisation de nouvelles élections à la rentrée. Nous y Présenterons des listes de mutualistes, ouvertes, Propres à défendre les intérêts des étudiants et leurs besoins Primordiaux en matière de santé et de Protection sociale.

Nous aurons la même démarche en ce qui concerne la Mutuelle Jeune. La démarche qui guide l'UGESE-UNEF n'est Pas de "Prendre le Pouvoir" dans une mutuelle, mais bien de jouer son rôle en informant et en défendant les revendications des étudiants, en favorisant de toutes nos forces le rassemblement de tous Pour les faire triompher, Pour que les mutuelles y répondent.

ETUDIANTS SALARIES

Etre étudiant et salarié n'a rien d'évident: notre statut n'est pas reconnu et l'expérience professionnelle que nous avons n'est pas intégrée dans la validation de nos études. Mais le plus dur, c'est certainement l'inadéquation qui existe entre l'organisation des enseignements et notre vie, nos horaires de salariés: en 1er cycle notamment, une présence quasi permanente à la fac est nécessaire: les cours de T.D., les contrôles continus ont lieu dans la journée. Il y a très peu de photocopies de cours, le secrétariat, la bibliothèque ne sont pas ouverts le soir. Connaître les programmes, récupérer les cours se révèlent être des exercices périlleux...ou bien demandent de s'organiser: avec l'association UNEF il y a mille et une choses à faire pour pouvoir étudier:

- Obtenir la création de TD et de cours du soir ou le samedi;
- S'organiser pour prise de notes de cours (afin de ne pas être pénalisé) en cas d'absence et obtenir le tirage de ces notes par l'UER.

ETRE PION

28 heures et 4904,8 F Pour un poste de surveillant d'externat; 34 heures et le même salaire pour un maître d'internat. Le salaire perçu pour un demi poste est de 2452,04 F. Pour être pion il faut retirer un dossier au rectorat et le rendre avant le 1er Mai.

VOS DROITS

Outre le Pionnat, il existe "les Petits boulots" et le réel salariat. Tu trouveras ici quelques indications qui te permettront de faire respecter tes droits de travailleur. Concernant le salaire, l'employeur doit respecter le smic, les minima et les classifications fixés par convention collective, l'égalité des salaires entre les femmes. Le versement du salaire doit être régulier. Un retard de paiement est une infraction qui peut être punie.

Au sujet du licenciement l'employeur ne peut licencier un salarié sans motif réel et sérieux et sans respecter les modalités prévues. La première chose à faire est de prévenir le syndicat de l'entreprise.

A propos des congés tout travailleur du secteur privé a droit à deux jours ouvrables de congés par mois de travail effectué entre le 1er Juin et le 1er Mai. Pour une année de travail il a cinq semaines de congés payés.

Etre considérés comme des étudiants à part entière et à partir de là, reconnaître comme des droits, nos exigences pour que notre formation et nos conditions d'étude, voilà ce que nous voulons, ce que nous pouvons obtenir avec nos associations UNEF.

Ne pas laisser les restrictions budgétaires aggraver en 1er lieu nos conditions de vie et d'étude (ce sont les TD de salarié qui sont supprimés en 1er), agir avec l'ensemble des étudiants pour gagner dans chaque UER l'ensemble des moyens nécessaires pour une bonne formation, ce n'est même plus une question de droit pour nous, c'est le choix entre faire des tudes ou non. C'est indispensable.

ETUDIANTS ETRANGERS

L'UNEF exige que l'égalité des étudiants étrangers et des étudiants français soit respectée. C'est loin d'être toujours le cas, notamment au moment des inscriptions, les universités tentent de mettre en place des quotas. Dans tous les cas de discriminations ou de difficultés particulières, n'hésitez pas à contacter l'association UNEF de ta fac et les organisations des étudiants étrangers présentes sur ta fac.

POUR UN MEILLEUR ACCUEIL ET DE MEILLEURES CONDITIONS DE VIE POUR LES ETUDIANTS ETRANGERS

Nous proposons : Que les services des œuvres simplifient et facilitent les démarches des étudiants étrangers pour l'obtention du titre de séjour et logement;

Que les étudiants boursiers bénéficient des mêmes droits que les boursiers français;

Que les œuvres interviennent pour faciliter l'accès à la Sécurité Sociale de plus d'étudiants.

L'EXAMEN DE FRANCAIS :

Il a pour but d'évaluer la capacité de l'étudiant à suivre les cours et est organisé vers le mois de Février. Il peut aboutir à un refus d'inscription ou à une inscription sous réserve que l'étudiant suive des cours de soutien en français. Sont dispensés de cet examen les titulaires d'un diplôme équivalent au bac dont la majeure partie des épreuves se déroule en français, les boursiers du gouvernement français et les étudiants venus dans le cadre d'accords intergouvernementaux.

LA SECURITE SOCIALE ETUDIANTE :

L'inscription au régime de sécurité sociale est obligatoire pour tous les étudiants étrangers et couvre leurs conjoints et enfants à charge. Comme pour les étudiants français, les mutuelles assurent le service des prestations.

BOURSES :

Les étrangers peuvent solliciter une bourse du gouvernement français auprès du ministère des Relations Extérieures. Les étrangers dont les parents résident depuis plus de deux ans en France ont droit à une bourse dans les mêmes conditions que les étudiants français.

L'ENTREE EN FRANCE ET LA DEMANDE D'UN TITRE DE SEJOUR

L'entrée en France est généralement soumise à un visa de séjour à titre étudiant. Pour obtenir sa carte de séjour, l'étudiant doit dans les trois mois suivant son entrée en France prouver à la Préfecture son inscription dans un établissement supérieur et justifier des moyens suffisants d'existence (1600 par mois).

LES EXPULSIONS

De nombreux étudiants étrangers sont en butte de la part des services de Police et de la Préfecture à des "tracasseries" pouvant aller jusqu'à l'expulsion! Les refus de renouvellement de carte de séjour sont aussi nombreux que scandaleux. Faute d'une riposte rapide ces mesures peuvent avoir des conséquences très graves. La solidarité de tous est alors nécessaire. Si tu es victime de telles mesures, contactes très rapidement l'UGESE-UNEF afin que le rassemblement soit le plus massif possible pour faire céder la Préfecture.

LES ASSOCIATIONS UNEF

Face aux difficultés quotidiennes à étudier (Amphis et TD surchargés, manque de Profs, de locaux et de matériels, sélection, sacca9e aux examens, hausse du coût des études...), il est nécessaire de ne Pas rester isolé car c'est dans ces cas que des injustices encore Plus criantes telles que la volonté de certain Profs de donner l'examen en fonction de la couleur de la Peau des candidats Peuvent éclater.

Pour empêcher ces attaques, Pour éviter la dé9radation de l'université, il est nécessaire de se regrouper entre étudiants, de s'organiser. Toutes les luttes et toutes les victoires ont été obtenues en étant unis, solidaires et surtout organisés. Pour cela, il existe dans chaque UER ou IUT, dans les amphis ou TD : LES ASSOCIATIONS DE L'UGESE-UNEF. (Pour connaître l'activité de l'année Passée de ton association, rePortes-toi aux Pages concernant ta filière d'étude.

Ainsi, Pour réussir tes études, Pour être informé en Permanence sur ce qui se Passe à l'université et Pour Pouvoir agir efficacement face à telle ou telle injustice, il est nécessaire que tu rejoignes l'association UNEF de ton UFR ou IUT. Ce qui fait la force de l'UNEF, c'est tous ses adhérents, c'est la Possibilité Pour tous sans restriction de Pouvoir s'y insérer afin de se défendre et d'obtenir satisfaction face à un Problème Posé.

L'UGESE-UNEF n'est rien d'autre que le regroupement de toutes les associations UNEF de St-Etienne. C'est un syndicat de luttes dont la volonté est de changer nos conditions d'études afin de Pouvoir étudier dans de meilleurs conditions.

LES COOPS UNEF

Les coops sont mises en Place et gérées Par les étudiants. Tu y trouveras des Photocopieurs, des Polycopiés, de la Papèterie, des boissons (en fac de Sciences), des billets de réduction SNCF (billets BIGE en fac de Lettres), des Petits Pains, des achats groupés de livres neufs ou d'occasions. Bref, tout ce qui t'est indispensable Pour étudier dans de bonnes conditions. De Plus, les étudiants qui s'en occupent sont toujours à ta disposition Pour te renseigner et te conseiller.

Ces coops ont Pour objet l'entraide étudiante. En effet, le but de ces coops est d'aider les étudiants et Par conséquent ces services sont d'un Prix avantageux. Ainsi les étudiants qui s'occupent de ces services luttent contre les Prix de Plus en Plus élevés et la baisse du Pouvoir d'achat des étudiants.

Pour les étudiants de Droit, Sciences Eco, Lettres Langues et Sciences humaines la coop UNEF ou CERCOOPE se trouve 2, rue Tréfilerie dans le couloir à droite de l'entrée de la fac côté Grande rue. Tél : 77.42.16.27.

Pour les étudiants de Sciences et de l'IUT, la coop UNEF se situe à l'intérieur de la fac de Sciences, à côté de la cabine téléphonique. La fac de Sciences est située au 23, rue du Docteur Paul Michelon. Téléphone de la coop : 77.38.40.24.

L'année universitaire 1987-1988 a été marquée par une recrudescence des luttes après le formidable mouvement de novembre-décembre 1986 contre le projet de loi DEVAQUET. Face aux innombrables attaques qui ont été portées contre les étudiants - diminution des APL, hausse du ticket du Restau-U, droits d'inscription avancés par les boursiers, arbitraire dans les jurys... - les étudiants stéphanois ont décidé, sous l'impulsion de leur syndicat l'UGESE-UNEF, de réagir. Ainsi les étudiants d'anglais 1^{ère} A se mettent en grève avec l'association de Lettres de l'UGESE-UNEF et obtiennent au bout de 3 jours que tous les étudiants puissent assister aux TD et non 200 sur 250 comme initialement prévu par l'administration.

Puis les étudiants d'anglais 2^{ème} A, d'espagnol 1^{ère} A et d'allemand 2^{ème} A vont avec l'UNEF voir le Président de l'université Mr Lauras et obtiennent le remboursement immédiat des droits d'inscription avancés par les boursiers et le versement des bourses lors des mensualités prévues et non avec deux mois de retard comme initialement.

Enfin, le vote par la majorité des députés d'un budget de misère pour l'enseignement supérieur fut la goutte d'eau qui fit déborder le vase. En un mois et demi trois manifestations sont organisées par l'UNEF et le comité de lutte. Deux d'entre elles ont réunies de 1500 à 2000 lycéens. Ce mouvement s'est développé en liaison avec un mouvement national sur la nécessité du réengagement de l'état. Il s'est soldé par l'obligation pour Monod d'augmenter de 10% le montant de toutes les bourses pour l'année 1988-1989.

Ce bilan important pour ce premier trimestre a montré que l'UGESE-UNEF est bien le syndicat des étudiants stéphanois. D'ailleurs les résultats obtenus lors des élections au Conseil d'Administration, au Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire, au Conseil Scientifique et aux conseils d'UFR (Cf le fonctionnement de l'université pour connaître le rôle de ces différents conseils) dénotent une progression importante de l'UGESE même si il est vrai qu'une faible participation a marqué ces élections. Cette faible participation est due sans aucun doute au manque flagrant d'informations sur les jours des élections, le rôle des différents conseils. De plus, l'implantation pour le moins surprenante des bureaux de vote a amplifié ce phénomène. Ainsi, les étudiants d'Arts Plastiques devaient aller voter à des kilomètres de leur site d'étude de La Métare, dans les locaux du site Tréfilerie ! Mais malgré cela, les étudiants ne se sont pas trompés et ont donné 32 sièges à l'UGESE-UNEF sur les 59 à pourvoir (pour connaître vos élus, reportez-vous page 18).

Mercredi 28 sept.

RONAN

RHÔNE-ALPES



C'est une caractéristique des actions étudiantes en cette rentrée : au-delà des hésitations, la réflexion sur les causes de la sélection se renforce. (Photo Roland Amador.)

Un pas en avant pour les étudiants stéphanois

DES TD POUR TOUT LE MONDE

Pour autant, l'UGESE UNEF fait remarquer que les avancées obtenues hier ne règlent en rien le manque de professeurs en anglais

LES listes sont affichées dans le couloir de la fac de Lettres, rue Tréfilerie à Saint-Etienne. On se croirait revenu quelques mois en arrière, à la porte des bahuts, le jour de l'annonce des résultats du bac. On cherche son nom, de haut en bas, à la différence que là, s'il est absent, ce n'est pas de votre faute. Vous n'y êtes pour rien. Il y a deux cents inscrits en première année de DEUG d'anglais. Cent cinquante, seulement, sont admis aux travaux dirigés. C'est la mesure que l'université a choisie pour faire face au manque de professeurs.

Aussi, depuis quelques jours, les couloirs de la fac de lettres regorgent d'affiches, selon la pratique de l'information dûment éprouvée l'an dernier au plus fort du mouvement étudiant.

La semaine dernière, presque spontanément, deux facs se sont mises en grève à Saint-Etienne. Anglais, bien sûr, et arts plastiques. En arts plastiques, le problème est différent et apparemment moins aigu. Dans l'ancienne UER de médecine, dans le quartier de la Métairie, où cette discipline est abritée dans de vieux préfabriqués, il y avait 5 cm d'eau dans les salles. Une goutte d'eau qui a

fait déborder le vase, dès jeudi. «Les étudiants n'entendent plus se faire traiter n'importe comment, alors qu'ils jouent leur avenir», explique Nathalie, une responsable de L'UGESE UNEF.

Arts plastiques a montré la voie. Le lendemain, en anglais, le problème des TD éclatait. Comme à Lyon-II et dans plusieurs universités où de nombreux étudiants de langues se retrouvent également contraints de réussir leur année dans des conditions déplorables. Après la grève de vendredi, une nouvelle assemblée générale était organisée lundi à midi. Moins d'étudiants que prévu. Mais hier, la rencontre avec le représentant de l'administration a porté les premiers fruits. Les cinquante étudiants à qui on refusait la porte des travaux dirigés seront intégrés. Même si cela consiste à grossir les groupes, et par conséquent à aggraver les conditions de travail pour tous les étudiants, c'est une première avancée. A l'issue de la rencontre, décision a été prise de continuer l'action pour obtenir des créations de postes. Un objectif ferme pour les étudiants stéphanois.

Un mouvement comparable à celui de l'an dernier ? On ne peut éviter la ques-

tion, même si l'on dit que l'histoire ne se répète pas de manière mécanique. C'est peu probable, en tout cas, du moins pour l'instant. Pour l'UGESE UNEF, c'est plutôt un prolongement, une suite, avec des difficultés nouvelles. La sélection des étudiants est devenue effective grâce à des orientations budgétaires. Agir efficacement pour obtenir les créations de postes nécessaires en anglais, comme c'est le cas à Saint-Etienne ? «Ce qu'on peut remarquer, répond Nathalie, c'est que les étudiants sont de plus en plus exigeants et ont besoin de connaître les tenants et aboutissants avant de s'engager dans une action.»

«C'est une réaction saine, poursuit Ronan, également responsable de l'UGESE UNEF. Dans le fond, plus les étudiants réfléchissent, plus il y a de détermination et plus ça va loin. Et puis, c'est plus difficile qu'avant. Il faut comprendre que l'an dernier, c'est une bataille, seulement, qui a été gagnée. Cela, il faut le dépasser. La logique Devaquet est appliquée en ce moment. Le gouvernement ne joue pas cartes sur table. C'est tout pat en dessous. Et il faut le dépasser.»

Guy Leduc

Cartes de séjour : vers des mesures transitoires Pour les étudiants étrangers

La Tribune Le Progrès
Mercredi 4 Mai 1988

Les étudiants étrangers de Saint-Etienne ont, depuis plusieurs années, des problèmes avec la reconduction de leurs cartes de séjour qui doit se faire normalement au 15 septembre. Or, cela entraîne, pour un certain nombre d'entre eux, la suspension de l'aide personnalisée au logement qui intervient au premier du mois de la fin de validation du permis de séjour. De plus, un retour en France au-delà du 15 septembre expose les étudiants étrangers à être refusés. Et, cependant, pour nombre d'entre eux, l'année universitaire ne débute que courant octobre, voire à la fin du mois. Enfin, pour ceux qui terminent leurs

examens ou stages d'études dans la première quinzaine du mois de juillet, une obligation de retour en France pour la mi-septembre est bien souvent un obstacle pour rentrer passer les vacances chez eux : les frais engagés pour cela sont trop importants par rapport à la brièveté du séjour.

Bref, les étudiants étrangers inscrits à Saint-Etienne (ils sont environ un millier) préféreraient que l'expiration — et donc la reconduction de leur carte de séjour — n'intervienne qu'au 31 octobre ainsi que cela se fait dans un certain nombre d'universités.

A l'initiative de

l'U.G.E.S.E.-U.N.E.F., une pétition a été adressée aux autorités préfectorales leur demandant ce report. Afin d'évaluer le problème, un responsable du service des étrangers a reçu une délégation des étudiants. En attendant que des mesures concrètes soient prises, la préfecture souhaite évaluer le nombre précis d'étudiants qui seraient intéressés par d'éventuelles modulations dans les reports de date pour les cartes de séjour. Pour cela, l'U.G.E.S.E.-U.N.E.F. invite tous les étudiants étrangers qui sont concernés à prendre contact avec elle avant le 8 mai, à son local du site Tréfilerie.



Elections universitaires à Saint-Etienne PROGRESSION DE L'UGESE UNEF

Au lendemain du congrès national de l'UNEF à Saint-Etienne, et au cœur d'une mobilisation lycéenne et étudiante en plein développement, les élections ont eu lieu en fin de semaine dernière dans les facs stéphanoises. Une des premières universités dans notre région à renouveler ses conseils. Seule, l'UGESE-UNEF présentait des candidats pour tous les conseils. Et sans sa campagne et ses informations, bien peu d'étudiants auraient été avertis de cette consultation, sans parler du rôle des différentes structures où sont élus leurs représentants. « Il fallait savoir où étaient placés les bureaux de vote, et vraiment avoir envie de voter », confie un étudiant, expliquant que l'administration a fait tout ce qu'il faut pour que les jeunes s'expriment le moins possible. Du reste, la participation

est restée faible : entre 10 % et 12 %. Au milieu des bouleversements en cours dans le monde étudiant, cela ne suffira pas à accréditer l'idée d'une indifférence ou de revendications injustifiées, comme l'affirme le député RPR Ch. Cabal. Au contraire même. L'attitude de l'administration ne montre-t-elle pas une certaine inquiétude face à la montée des exigences et l'efficacité des luttes. D'ailleurs, dans les secteurs où des acquis ont été obtenus par l'action (en arts plastiques, langues étrangères appliquées, à l'IUT), les étudiants ne s'y sont pas trompés. Tous les sièges à pourvoir sont allés à l'UNEF. En Lettres, langues, sciences humaines, le même syndicat obtient 51 % des suffrages. Sur l'ensemble des UER, l'UGESE-UNEF obtient 48,71 % des voix,

avec dix neuf élus, l'UNEF-ID six, le CELF quatre et les Indépendants un. Globalement, sur cinquante neuf sièges attribués, trente deux vont à l'UGESE-UNEF, onze à ID et douze au CELF. Jusque-là, l'UGESE disposait d'une influence de 47 %. Cette progression marque à l'évidence une reconnaissance de son rôle et de son efficacité pour la satisfaction des revendications. C'est avec l'UGESE qu'ont été obtenus les remboursements des droits d'inscription, le déblocage des bourses... Elle tient aussi toute sa place dans le comité de lutte, qui s'oriente vers une nouvelle manifestation jeudi à Saint-Etienne. L'UGESE UNEF a également proposé de baptiser l'amphi inter-disciplinaire « Malik Oussekin ».

F. D.

L'année universitaire a été marquée aussi par de nombreux autres mouvements et victoires. Les nouveaux élus UGESE-UNEF du C.A obtiennent ainsi lors de la séance du 28 mars l'annulation d'un projet qui consistait à faire payer à 700 étudiants la somme de 80 F pour une demande de dossier de MST et DEA à l'UFR de sciences. Il s'obtiennent aussi que la majorité du C.A se prononce pour la tenue d'un collectif budgétaire en juin, revendication des étudiants durant les manifestations de nov-déc 1987 pour l'augmentation du budget de l'enseignement.

Enfin, face aux problèmes de carte de séjour que connaissent les étudiants étrangers, l'UGESE-UNEF organise une assemblée générale avec les étudiants concernés. Des tracts circulent, une délégation de l'UNEF est reçue par la réfecture de la Loire. Ainsi, dorénavant, la date d'expiration du titre de séjour est fixée au 31 octobre au lieu du 15 septembre pour les nouveaux étudiants arrivant à St-Etienne. Pour les autres, le prolongement d'un mois et demi de leur carte sera effectif lors des années universitaires 87-88 et 88-89.

Tout ceci n'est qu'un résumé des multiples actions entreprises par les associations de l'UGESE-UNEF. Mais brinques étudiantes, boum du bac, débats sur la Paix, la Palestine..., informations, photocopies, actions sur les mutuelles, contre le racisme (1er Mai) ont fait parties aussi de leurs activités.

• • •

| Pour ne pas rester isolé, Pour être Pleinement |
| étudiant et Pour Pouvoir défendre ses droits |
| d'étudiant et obtenir satisfaction : |

| J'ADHERE A L'UGESE-UNEF |

| Nom..... Prénom..... |

| Adresse..... |
| |

| Etudes..... |

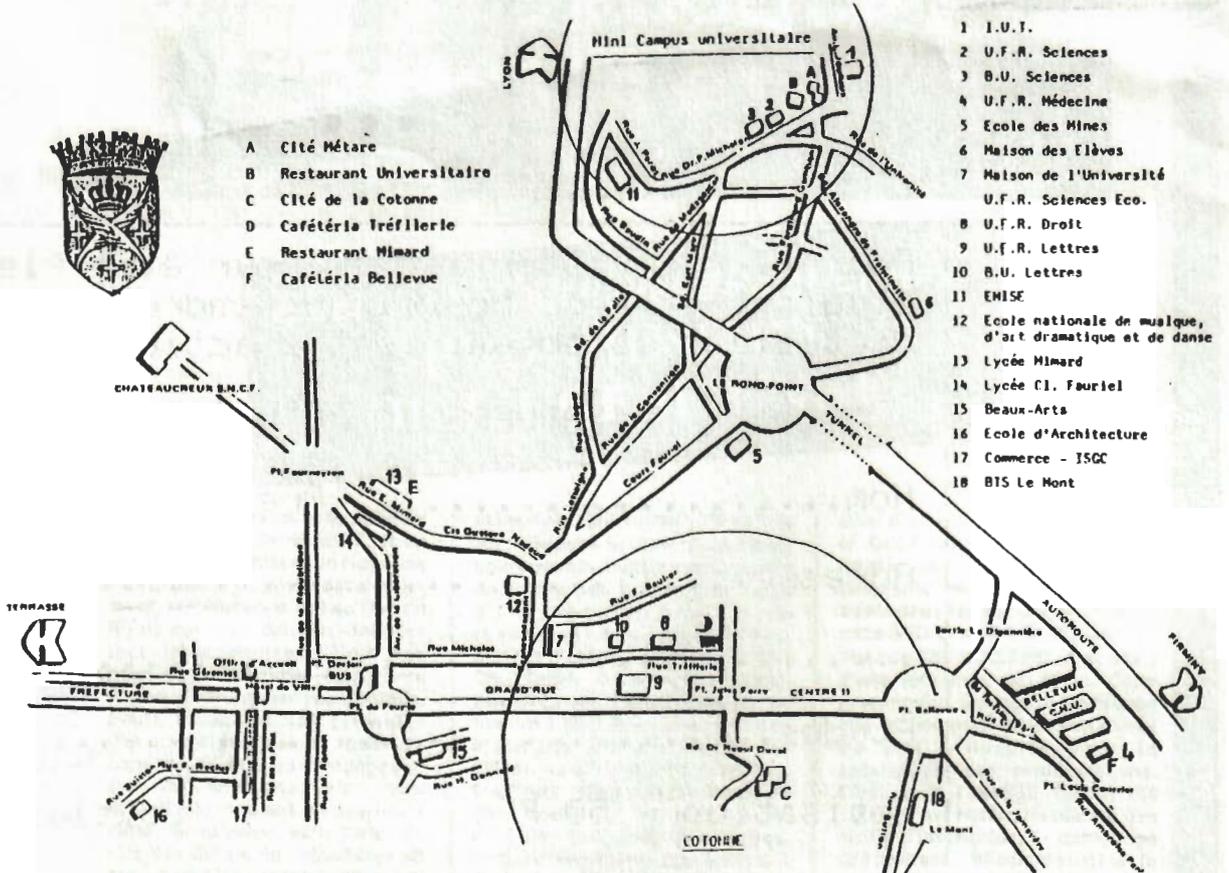
| Cotisation : 50 F Soutien : 100 F |

| A renvoyer à : UGESE-UNEF |

| *Marie Petit* 2 rue Tréfilerie |
| *Chemin de Lameth* 42000 St-Etienne |
| *42700 FIRMINY* Tél : 77.42.16.27 |

LEXIQUE

- AES : administration économique et sociale
- BU : bibliothèque universitaire
- CA : conseil d'administration
- CAPA : capacité en droit ou certificat d'aptitude à la Profession d'avocat
- CAPEB : certificat d'aptitude au Professorat de l'enseignement secondaire
- CELAIO : cellule d'accueil, d'information et d'orientation
- Cité-U : résidence universitaire
- CLOUS : conseil local des oeuvres universitaires et scolaires
- DEA : diplôme d'études approfondies
- DESS : diplôme d'études supérieures spécialisées
- DEUG : diplôme d'étude universitaire générales
- DUT : diplôme universitaire de technologie (1ier cycle)
- ENISE : école nationale d'ingénieurs de St Etienne
- FRUF : fédération des résidents universitaires en France
- IUT : institut universitaire de technologie
- MNEF : mutuelle nationale des étudiants de France (créée en 48 par l'UNEF)
- MPU : médecine Préventive universitaire (créée Par l'UNEF)
- MST : maîtrise de sciences et techniques
- PATOS : Personnel administratif, technique et ouvriers de service
- Restau-U : restaurant universitaire
- UGESE-UNEF : UNION GENERALE DES ETUDIANTS DE SAINT-ETIENNE
- UNION NATIONALE DES ETUDIANTS DE FRANCE
- UV : unité de valeur



Rédactrice en chef de l'Amphi effervescent : Stéphanie Badiou

Comité de rédaction : Georges Monier, Ronan Kerrest, Nathalie Lombardo, Alain Leydier, Florence Philippou, Isabelle Zanker, Marc Petit, Lucienne Clavel.



VOYAGES

WASTEELS ... DEJA 92

- la qualité du service
- les meilleurs prix



■ " J'ai moins de 26 ans. Je voyage moins cher. Je voyage en B.I.G.E. "

PARTEZ AVEC J.S.F.

(sans limite d'âge !)

UN BILLET D'AVION
AU « TARIF CHARTER »...

**400
TARIFS CHOCS !**
sur vols réguliers



42000

SAINT-ETIENNE 28, Rue Gambetta

Tél. 77.32.71.77

Licence A 568

MUTUELLES DE FRANCE



... Une mutuelle Jeune

Au service des Jeunes...

Santé, Sport, Loisirs, Vacances, Culture

MUTUELLES DE LA LOIRE

TÉL.: 77 57 94 49.

Régies par le Code de la Mutualité sous le n° 42 926

CENTRES DENTAIRES MUTUELLES DE LA LOIRE

Pour mordre la vie à pleines dents

CENTRES OPTIQUES MUTUELLES DE LA LOIRE

Pour voir... tout simplement

le bon mouvement mutualiste.

changez de look
EXIGEZ le...



Conditions spéciales... Venez nous voir !!!

MUTUELLES DE LA LOIRE

SONDAGE DOMAS IPSOS

Juillet 1988

M'Radio

ère

A SAINT-ÉTIENNE



**TOUTES RADIOS F.M. CONFONDUES
ET AUGMENTE SON AUDIENCE
PAR RAPPORT A 1987**